

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 8

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils aux débutants

Août 2001

Bonjour, amis des abeilles,

En prêtant l'oreille aux diverses discussions apicoles autour de moi, c'est un peu toujours le même constat : « essaimage, essaimage » ! La plupart d'entre nous avons été « victimes », peut-être plus qu'à l'accoutumée, de ce phénomène naturel durant cette saison ! Même les passionnés d'élevage qui descendent heureux (comme moi par exemple) des stations de fécondation avec des reines fécondées par des mâles ayant le meilleur pedigree, réputées pour leur douceur, leurs « gènes » de non-essaimage, de récolte, ont eu un essaimage important cette saison.

Que mettre en cause ? La pratique apicole ? Les abeilles qui, plus que d'habitude, avaient cette tendance à l'essaimage ? Ou encore la météo ?

Certainement un peu de tout à la fois ! Peut-être surtout parce qu'en début de saison le temps était froid et que, pour la plupart d'entre nous, nous avons hésité à mettre les hausses. Il faisait trop froid, début avril !

C'est certainement ce qui nous a valu un essaimage plus important. Malgré le froid, les colonies se sont quand même développées ! Ramenant du nectar à la ruche durant cette petite heure de soleil que nous n'avons pas vue, ou que nous avons tenue pour quantité négligeable pour l'apport de nectar ! Ce qui fait que les rayons étaient plutôt remplis de miel et donc plus de place pour la ponte ! C'est l'explication la plus plausible que j'ai relevée.

Le mois de juillet étant passé, la récolte d'été étant terminée ou presque, il va falloir songer déjà à l'hivernage des colonies et aux traitements contre varroas. On peut lire dans la littérature apicole que c'est au mois d'août que se prépare le départ des colonies au printemps suivant !

Il faudra donc nourrir un peu, quelques litres seulement, avant de mettre les diffuseurs d'acide formique durant une semaine.

Dans la ruche, on diminuera le nombre de cadres afin de resserrer la colonie. On peut enlever deux ou trois cadres selon la force de la colonie, il ne faudrait pas descendre au-dessous de huit cadres pour une colonie de « force normale ». Il est important d'enlever les cadres avant de faire le nourrissage, sinon vous allez retirer la nourriture que vous donnerez à vos abeilles ! En bordure des cadres, on installera une partition afin de limiter le volume, surtout pour les grandes ruches comme les DB12 (Dadant Blatt 12 cadres) ou la ruche Layens.

On profitera de l'ouverture des ruches pour repérer la reine, si elle n'est pas marquée c'est donc une nouvelle reine qui règne sur la colonie, on la marquera et on la changera le cas échéant.

Le nourrissage doit être fait le plus tôt possible, afin que ce soient encore les abeilles d'été qui fassent le travail harassant du stockage et de l'évaporation du sirop dans les cadres. Cela évite également que le sirop fermente dans la ruche si on nourrit trop tard ; il est évident qu'il est plus facile d'évaporer le sirop si la température extérieure est encore clémente.

Le sirop de nourrissage sera de bonne qualité ; on peut également le préparer soi-même, de préférence à froid. La proportion eau/sucre pour obtenir un sirop suffisamment concentré est de 7 l d'eau/10 kg de sucre. Pour faciliter l'invertase, on peut y ajouter de l'invertine dans la proportion de 1 ml par litre de sirop ; il faut toutefois attendre au minimum 24 heures avant d'utiliser le sirop, le temps que l'invertine ait fait son travail. M. Guerriat donne une excellente explication sur la préparation des sirops dans son livre « Etre performant en Apiculture ».

Le message principal à retenir pour le mois d'août est que c'est à cette période que l'on prépare la saison apicole suivante. Les colonies doivent être bien peuplées afin d'avoir un démarrage optimal avec un maximum d'abeilles au printemps suivant.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir avec vos abeilles et vous donne rendez-vous dans un mois.

Jean-Daniel Duc

ACLENS: Le point de vente de BIENEN-MEIER

M. Marcel Décurnex, « Les Chancels », 1123 Aclens

Tél. (021) 869 91 96

Heures d'ouverture :

Lundi fermé le matin 13 h 30 à 19 h
Mardi 8 h à 12 h et 13 h 30 à 19 h
Mercredi 8 h à 12 h et 13 h 30 à 19 h

Jeudi fermé toute la journée

Vendredi 8 h à 12 h
Samedi 8 h à 12 h

Vacances annuelles du 5 au 19 août 2001

Reprise gratuite des vieux rayons, opercules et cire fondue :

1. Pendant la dernière semaine entière des mois de MARS, AVRIL, MAI, JUIN, SEPTEMBRE et OCTOBRE.
Attention : Hors des dates indiquées, plus aucune cire, etc., ne sera reprise.
2. Nous ne reprenons les cires qu'en échange de nouvelles feuilles gaufrées ou d'autres marchandises. Les bons de cire ne seront plus établis.

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

Une entreprise de R. Meiers Söhne SA

Fahrbachweg 1, 5444 Künten
Tél. (056) 485 92 50
Fax (056) 485 92 55
www.bienen-meier.ch

flexible
innovatrice
rapide

